Dépôt : Meris Sehovic

Luxembourg, le 28 octobre 2026

☒ 2

Débat sur la politique européenne et étrangère

MOTION

relative au renforcement de l'aide alimentaire d'urgence et de l'action humanitaire anticipative

La Chambre des Député.e.s,

considérant que

- les conflits armés, les chocs climatiques et les difficultés économiques aggravent l'insécurité alimentaire dans de nombreuses régions du monde ;
- le 18 juin 2026, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont lancé un appel conjoint de 202 millions de dollars américains afin de protéger, par des mesures anticipatives, 8,8 millions de personnes exposées aux conséquences potentielles du phénomène El Niño dans 22 pays à haut risque ;
- faute de financements suffisants, le PAM a annoncé en octobre 2026 une réduction de son assistance alimentaire à Gaza, passant de 1,6 à 1,1 million de bénéficiaires, et a fait état d'un besoin de 450 millions de dollars pour ses opérations à Gaza et en Cisjordanie jusqu'en mars 2027 ;
- les actions anticipatives, notamment les transferts monétaires précoces, la protection des moyens de subsistance agricoles et les dispositifs d'alerte précoce, permettent d'atténuer les conséquences des crises avant qu'elles ne s'aggravent ;
- le Luxembourg soutient de longue date les organisations humanitaires des Nations unies et a signé, en septembre 2026, un nouveau partenariat stratégique avec le PAM pour la période 2027-2030 ;
- il importe de garantir des financements suffisants tant pour répondre aux urgences humanitaires que pour anticiper les crises prévisible.

invite le Gouvernement à

- mobiliser une contribution financière additionnelle au Programme alimentaire mondial afin de soutenir la continuité de l'assistance alimentaire d'urgence à Gaza, au-delà des engagements déjà programmés. Notamment une contribution financière additionnelle à l'appel conjoint de la FAO et du PAM de juin 2026 en faveur des actions anticipatives face aux risques liés à El Niño ;
- informer la Chambre des Député·e·s des contributions supplémentaires mobilisées en réponse à ces deux appels.

Signatures :

S. CLEMENT

Meris Sehovic

Y. CRUCHTEN